Boucle 15 : Tour de la Petite Montagne

Terre d'Émeraude - Thoirette-Coisia

Cyclistes en Petite Montagne (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

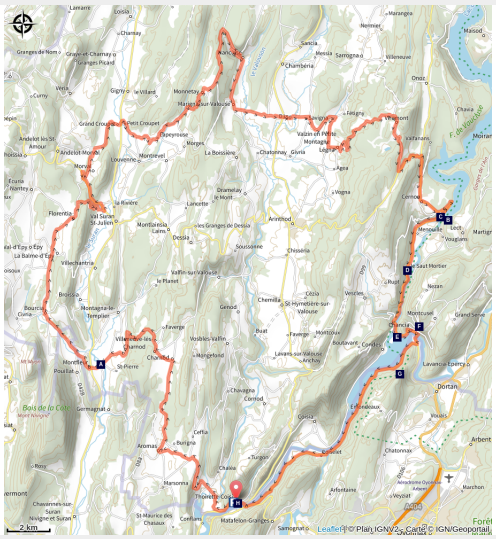

Des châteaux oubliés, des villages aux maisons serrées, des lacs, des forêts, des vallons. Le tour de la Petite Montagne s'adresse aux initiés avec 1 785m de dénivelé sur 100km.

Suivre le balisage vélo 15 noir

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 4 h 30

Longueur : 100.2 km

Dénivelé positif : 1947 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Thoirette-Coisia
Arrivée : Thoirette-Coisia
Balisage : Boucle Cyclo
Communes : 1. Thoirette-Coisia
2. Aromas
3. Charnod
4. Montfleur
5. Montlainsia
6. Val-Suran
7. Val-d'Épy
8. Andelot-Morval
9. Gigny
10. Montrevel
11. Monnetay
12. Marigna-sur-Valouse
13. Nancuise
14. Valzin-en-Petite-Montagne
15. Cernon
16. Vescles
17. Condes
18. Chancia

Profil altimétrique

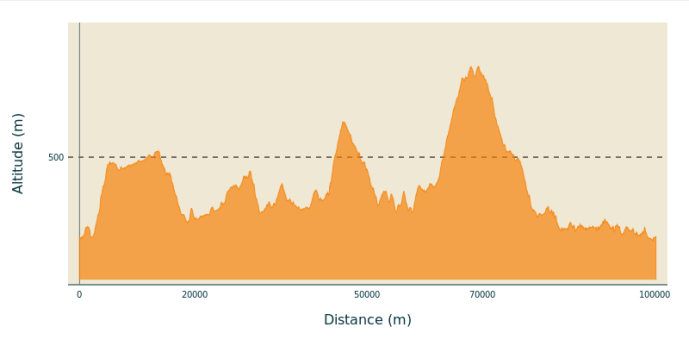

Altitude min 284 m Altitude max 734 m

Thoirette au bord de la rivière d'Ain, haut-lieu de la pêche, est également le point le plus bas de ce périple qui grimpe immédiatement à Aromas en une succession de vues imprenables sur la vallée de l'Ain. Plus loin, la montée se poursuit inlassablement jusqu'au petit village de Montfleur dont l'écomusée du Moulin de Pont des Vents propose de délicieux pains et biscuits. Ici, la route serpente doucement entre prairies et vallons par la Balme d'Epy où la grotte fait encore l'objet d'un pèlerinage. A Saint-Julien, perché au-dessus du ruisseau du Suran, l'église possède les plus vieux vitraux de Franche-Comté.

Poursuite par les petits villages de Nancuise, Marigna-sur-Valouse avant de grimper jusqu'au minuscule hameau de Montadroit et de profiter du petit lac de Viremont niché dans les bois. La descente en direction du barrage de Vouglans permet de découvrir ce géant construit en 1968 pour réguler la rivière d'Ain avant d'enchainer avec le barrage de Saut Mortier et le village très touristique de Chancia en bordure du lac de Coiselet. La route sinue jusqu'à Thoirette entre les falaises sur lesquelles se dressent les ruines du château d'Oliferne.

Sur votre chemin…

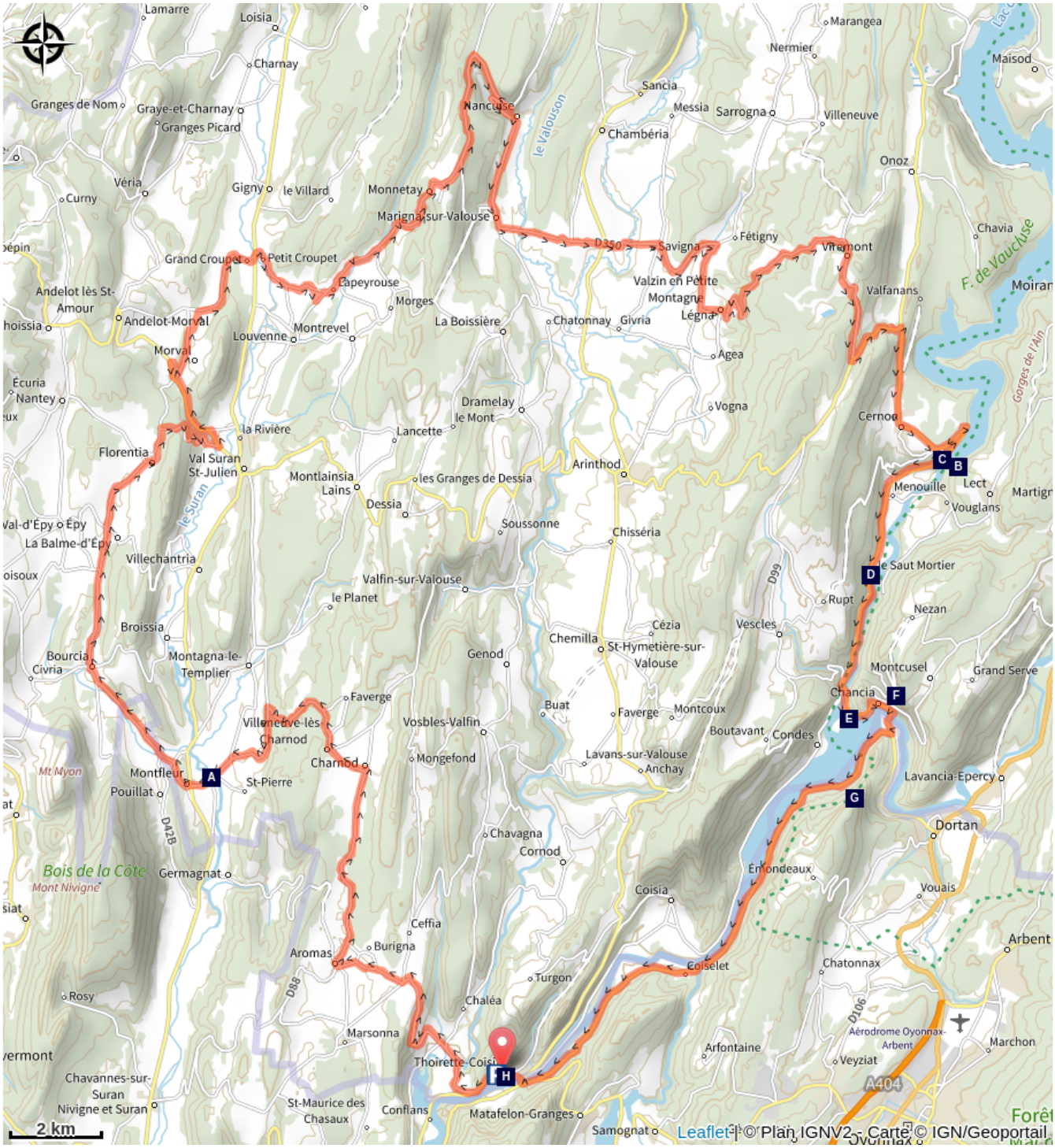

Le Moulin du Pont des vents (A)
Belvédère de Cernon (C)
Lac de Coiselet (E)
Point de vue de la Pierre-qui-Vire (G)
Le barrage de Vouglans (B)
Le barrage du Saut Mortier (D)
Belvédère au Chanais (F)
La Lône (H)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Oyonnax, prendre la D13 en direction de Samognat puis la D18 en direction de Thoirette

Parking conseillé

Parking de la Mairie de Thoirette

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BOIS DE FINGEON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bois de Fingeon sur la commune de Condes.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS LA ROCHE CHANCIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche Chancia sur la commune de Chancia.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHAMPS DE LA ROCHE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises des Champs de la Roche sur la commune de Fétigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme
12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr
Tel : 03 84 25 27 47
https://www.terredemeraudetourisme.com/

Sur votre chemin…

Le Moulin du Pont des vents (A)

Imprégnez-vous des 5 siècles d’histoire de ce joli petit moulin hydraulique datant du Moyen-Âge. Il a d’abord tourné grâce à des roues en bois et moulu différentes céréales, dont le maïs grillé pour faire de la farine de gaudes, à l'origine d'un plat typique de la région. En 1869, les roues en bois sont remplacées par 2 turbines hydrauliques Fontaine. Le moulin continuera à fabriquer la farine des gaudes et de la farine destinée à l’alimentation animale jusqu’en 1975. Après un long travail de nettoyage et d’inventaire, le site sera inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques et rénové à partir de 1997. L’écomusée dans lequel vous vous trouvez aujourd’hui a ouvert ses portes en 1998. De nouveau, il produit de la farine de gaudes, transformée sur place ou vendue aux visiteurs et restaurateurs de la région. Dix ans plus tard, le Meulanger restaure et remet en route la 2ème partie du moulin: il peut à nouveau fabriquer de la farine de blé, une première depuis le 19ème siècle! Depuis avril 2011, vous pouvez également découvrir la batteuse construite en 1869 et une tournerie (tour à bois) du 19ème. Régalez-vous!

Crédit photo : OT Clairvaux-les-Lacs

Le barrage de Vouglans (B)

Construit sur l’Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m3 d’eau, et, avec 1600 hectares de plan d’eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l’Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12ème siècle).

Crédit photo : F.JEANPARIS

Belvédère de Cernon (C)

Regardez, il s’étend à perte de vue… 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m3 d’eau… vous êtes face à l’immense lac de Vouglans, 3èmeretenue d’eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s’organise la production hydroélectrique de la chaîne de l’Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S’il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l’eau… jusqu’à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu’est-ce qu’on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin…

Le barrage du Saut Mortier (D)

Située à l’aval immédiat du barrage de Vouglans, la centrale hydroélectrique de Saut-Mortier a été mise en service en 1968. La centrale hydroélectrique de Saut-Mortier est l’une des 6 centrales EDF implantées sur l’Ain et ses affluents. Celles-ci produisent de quoi alimenter 140000 foyers chaque année. Un ouvrage qui se visite avec tous les sens en juillet-août… Découvrez son architecture intérieure contemporaine, rigoureuse et dépouillée et laissez-vous surprendre par son style particulier. Enfin, éveillez vos papilles lors d’une dégustation de produits locaux dans une ambiance «pique-nique électrique». Le point technique La centrale hydroélectrique de Saut Mortier est équipée de 2 turbines «Kaplan», d’une puissance maximum de 44 MW. Au barrage, de type « barrage poids » (où seul le poids de la matière s’oppose à la pression de l’eau), la hauteur de la chute est d’environ 25m.

Lac de Coiselet (E)

Ce lac artificiel créé en 1970 lors de la mise en eau du barrage de Coiselet est devenu un authentique espace naturel. Reposez-vous un instant sur sa petite plage, rafraîchissez-vous dans ses eaux claires, faites un tour en canoë… Les eaux du Lac de Coiselet sont aussi très prisées des pêcheurs pour ses nombreux brochets, perches, sandres, carpes et autres poissons blancs. Levez les yeux: vous pouvez admirer le Mont Molard de Nétru et les majestueuses falaises de Chancia. Votre regard croisera-t-il un des nombreux oiseaux qui les habitent? Le point géo Situé à la limite des départements de l’Ain et du Jura, dans le massif du Jura, le lac du Coiselet s’étire sur 6 km. Approvisionné par les rivières de la Bienne et de l’Ain, c’est le lac situé le plus au Sud du Jura.

Belvédère au Chanais (F)

Prenez le temps d'apprécier la vue qui s'offre à vous : le lac de Coiselet, créé par un barrage construit en 1970, recueille les eaux de la Bienne et de l'Ain et serpente au creux d'un relief marqué.
Avec un peu de patience, il est possible d'observer les oiseaux de proies qui nichent sur les falaises à proximité.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

Point de vue de la Pierre-qui-Vire (G)

A la confluence de la Bienne et de l’Ain au pied du molard de Netru, s’étire le Lac de Coiselet, un lac artificiel de 10 km de long, créé en 1970 par la construction d’un barrage hydroélectrique. Ce lac est marqué sur son flanc ouest par le Pic d’Oliferne, qui culmine à 807 m d’altitude et sur lequel fut érigé un château au 13ème sècle, aujourd’hui en grande partie en ruine.

Crédit photo : G.PROST

La Lône (H)

Appréciez les abords de la Lône, ce bras de la rivière d'Ain situé à Thoirette-Coisia, totalement restauré en 2021.

C’est une restauration écologique exemplaire d’un ancien site à l’abandon qui servait de décharge sauvage de gravats. Plus de 2,5 ha de zones humides ont ainsi pu être recréées. La lône assure un niveau d’eau pérenne et maintient la connexion hydro écologique avec la rivière d’Ain. De nombreuses frayères à brochets et carnassiers ont ainsi pu renaître.

Crédit photo : Mairie Arinthod